

POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET INFORMATIONNELLE DE L'ETABLISSEMENT 2017-2020

Document annexé au projet d'établissement
2016/2020



Introduction

La politique documentaire et informationnelle du Collège Les Bons Raisins (Rueil Malmaison, 92) vise à définir un ensemble d'actions prioritaires à mettre en œuvre pour une durée donnée, ici trois ans, en adéquation avec les directives nationales et le projet d'établissement, dont elle est partie intégrante.

Ce document est l'aboutissement d'une réflexion commune qui s'est échelonnée sur l'ensemble de l'année scolaire 2016/2017. Ainsi, il constitue une base de travail pour l'équipe éducative, et ce pour les trois années à venir. Il a été validé par l'équipe et soumis au vote du Conseil d'Administration de l'établissement.

Quatre axes principaux s'articulent et se complètent. Ils définissent des actions prioritaires à entreprendre dans la gestion et l'intégration des diverses ressources documentaires ainsi que la formation vers la maîtrise de l'information et de la démarche de recherche.

Ces quatre axes sont les suivants :

- axe 1 : une politique d'accueil des élèves et d'accès aux ressources
- axe 2 : la formation des élèves – Pédagogie info-documentaire
- axe 3 : une politique d'acquisitions pour la gestion documentaire des ressources de l'établissement
- axe 4 : l'ouverture culturelle comme outil de construction du futur citoyen

Ainsi, les axes et actions détaillés ci-après participent et contribuent à former des élèves citoyens, autonomes, doués d'esprit critique, aptes à prendre du recul vis-à-vis de l'information sous toutes ses formes (écrite ou orale) et sur tous les supports auxquels ils sont confrontés dans la société de l'information (papier et numérique).

Enfin, l'objectif, au terme des trois années d'existence de cette politique documentaire est de créer un système d'information au sein de l'établissement. Cela va permettre de définir un accès au CDI comme lieu ressource, une gestion centralisée des ressources documentaires et informationnelles ainsi que des usages définis et répartis sur l'ensemble des niveaux des élèves.

Axe 1. Une politique d'accueil des élèves et d'accès aux ressources

Axe du projet d'établissement concerné : Accompagner les élèves et favoriser leur autonomie

Cette politique d'accueil s'intègre dans une politique globale, propre à l'établissement. Les modalités d'accès et d'usages de ces lieux sont définies dans le règlement intérieur du collège. L'objectif est de rendre l'élève responsable et autonome dans l'acquisition des savoirs utiles pour sa scolarité en mettant à sa disposition les ressources documentaires et informationnelles dont il a besoin.

Diagnostic

Le CDI est ouvert à tous sur une amplitude horaire de trente heures hebdomadaire. Ce lieu, central dans la vie d'un établissement, est un centre de ressources dédié à l'information, l'orientation et la culture. On y vient pour lire, emprunter et/ou rendre des documents, faire une recherche, s'avancer dans le travail donné en classe, s'informer sur les études et les métiers. La capacité d'accueil maximale est de 45 places assises.

Ces trente heures d'ouverture se répartissent entre l'organisation de séances de travail avec des classes (AP, EPI, enseignement disciplinaire, etc.) et l'accueil des élèves sur le reste du temps.

Les élèves, lorsqu'ils n'ont pas cours, ont trois lieux d'accueil à leur disposition : la salle d'études, la salle de travail en groupe de la vie scolaire et le CDI. Afin de garantir un cadre de travail serein où l'élève est autonome dans son travail, des règles de fonctionnement ont été définies conjointement par le CPE et le professeur documentaliste, puis validées par l'équipe de direction.

Règles de fonctionnement

- Lorsque l'élève a une heure de permanence, il se dirige vers la salle d'étude où il est pris en charge par un membre de l'équipe vie scolaire. Après l'appel des élèves présents, les volontaires peuvent se rendre au CDI
- Concernant la pause méridienne, l'élève peut s'inscrire à la récréation du matin, s'il le souhaite pour venir au CDI. Pour favoriser l'accès au CDI au plus grand nombre de demi-pensionnaire, deux ouvertures par semaine jusqu'à 12h15 puis réouverture à 13h15 jusqu'à 14h00 et deux ouvertures de 12h30 à 14h00
- Dans tous les cas, l'élève s'engage à rester pour l'heure entière au CDI, ceci afin de limiter les flux, ainsi qu'à respecter le matériel et les documents mis à disposition.

Depuis l'année scolaire 2015/2016, des manuels scolaires et des dictionnaires sont disponibles en salle d'études pour que l'élève puisse faire son travail personnel. L'élève a la possibilité de les emprunter contre échange de sa carte identité élève.

Au moment de la rédaction de ce document, le fond documentaire du CDI est constitué de plus de 6 000 documents répartis comme suit :

- 1 000 documentaires
- 2 500 fictions (romans, BD & mangas)
- 1 700 périodiques représentant les disciplines enseignées
- des documents sur l'orientation
- un fonds de DVD réservé aux enseignants

Ce fonds documentaire est exclusivement constitué de documents papiers ; les ressources numériques représentant un coût onéreux. Une réflexion doit être menée en équipe sur ce sujet dans les années à venir. Ainsi, et ceci dans le but d'être complémentaire des pratiques informationnelles des élèves et d'inscrire le CDI dans une culture numérique, une offre de ressources numériques doit être envisagée. Ces dernières doivent être sélectionnées en étroite collaboration avec les enseignants du collège car ils sont à mêmes, tout comme le professeur documentaliste, d'en avoir une utilisation pédagogique avec les élèves.

L'acquisition de ses ressources représentant un réel coût pour un établissement scolaire, il peut être envisagé, comme objectif à long terme, de créer un consortium d'acquisitions avec les établissements proches géographiquement.

Le portail documentaire du CDI, e-sidoc, signale et valorise les ressources documentaires et informationnelles aux usagers. En service depuis trois ans, un raccourci est installé sur chaque poste informatique du collège, une interconnexion avec l'ENC 92 est activée (via la rubrique CDI) et un lien est présent depuis la page du site web du collège. Ainsi, des recherches sur les ressources présentes au collège sont possibles depuis l'établissement mais aussi en dehors. Les actualités du CDI y figurent ainsi que toutes les actions de valorisation du fonds documentaire.

Objectifs

- Proposer à l'élève d'avoir des lieux de travail différents tout au long de la journée
- Continuer à valoriser la spécificité du CDI comme lieu de travail collaboratif, de recherche et de lecture
- Favoriser l'accès aux ressources documentaires et informationnelles du CDI en proposant une dématérialisation des ressources sur le portail documentaire du collège, e-sidoc afin de permettre la recherche in situ et depuis l'extérieur du collège
- Passer d'un lieu proposant des ressources à un réseau documentaire, à l'échelle de l'établissement et qui allie les documents papiers et numériques.
- Création d'une offre en ressources numériques
- Proposer une curation de contenus aux établissements scolaires du secteur, dans une perspective de mutualisation des coûts et de l'offre

Finalités

La mise en place de ces différentes actions doit favoriser l'acquisition de l'autonomie de l'élève dans son travail scolaire et lui permettre de s'enrichir personnellement tout en lui permettant d'éveiller sa curiosité via les ressources présentes au CDI.

Elle doit également permettre l'acquisition d'une culture informationnelle, littéraire et médiatique chez les élèves de l'établissement, quel que soit leur niveau

L'organisation définie conjointement avec le service vie scolaire doit rester pérenne et être gage de qualité.

Axe 2. La formation des élèves – une politique de formation à la culture de l'information

Axe du projet d'établissement concerné : Promouvoir l'excellence par la culture et les langues

Former les élèves à l'Education aux Médias et à l'Information représente un enjeu éducatif majeur dont l'ensemble des enseignants à la charge. En effet, cet enseignement comporte des compétences transversales spécifiques auxquelles chaque enseignant peut avoir recours dans les séquences pédagogiques qu'il crée. Il convient donc d'en définir les priorités et les axes principaux, en accord avec les directives ministérielles ainsi que la Réforme de la scolarité obligatoire.

L'EMI peut être défini de la façon suivante : « *L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain* ». Eduscol.

Diagnostic

Jusqu'à l'année scolaire 2015/2016, un manque de lien et de concertation apparaissait entre le travail mené en EMI sur les heures dites disciplinaires et le travail du professeur documentaliste. Les élèves n'avaient donc pas tous les mêmes acquis, ce qui entraînait des disparités dans les savoirs et les notions info-documentaires en fin de 3^e.

De même, le professeur documentaliste avait la charge d'heures d'enseignement en classe de 6^e, ce qui permettait non seulement de former les élèves à l'acquisition d'une autonomie dans la recherche d'information mais également de les familiariser avec l'environnement informationnel du CDI et les documents qui y sont présents. Toutefois, en dehors de ces heures dévolues aux élèves de 6^e, peu de projets étaient menés avec les autres niveaux. La progressivité dans les apprentissages info-documentaires était donc incomplète voire inexistante.

Cette progressivité était également absente entre l'école élémentaire et le collège tout comme la fin de la 3^e avec le lycée.

La mise en œuvre de la Réforme de la scolarité obligatoire a instauré un enseignement de l'EMI de manière transversale, c'est-à-dire que l'ensemble des enseignants est à même de prendre en charge l'enseignement et l'évaluation des compétences inhérentes à l'EMI dans sa discipline. Un travail d'équipe a ainsi vu le jour à la rentrée de l'année scolaire 2016/2017 et a permis d'établir deux progressions, qui se trouvent en annexe de ce document : une à destination du cycle 3 et une dédiée au cycle 4. L'élaboration de ces progressions émane des pratiques informationnelles des élèves et de leurs besoins afin de rendre l'acquisition des savoirs progressive et cohérente.

Objectifs

- Inscrire le CDI comme lieu central dans les apprentissages liés à la culture de l'information et des médias.
- Rendre l'élève acteur autonome et citoyen dans la société de l'information

- Choisir les notions info-documentaires que les élèves devront maîtriser à chaque niveau et en fin de cycle (progression, notions et compétences) afin d'élaborer un curriculum notionnel
- Mettre en œuvre le programme en EMI voulu par la Réforme de la scolarité obligatoire en prenant en compte les compétences inhérentes et les attendus de fin de cycle 3 et 4 évaluables par l'ensemble de la communauté enseignante
- Préciser l'apport des enseignants disciplinaires et de l'enseignante documentaliste dans la future culture de l'information
- Développer l'accès de l'élève à la culture (littéraire, informationnelle, médiatique, etc.)
- Créer une dynamique de travail dans le cadre du cycle 3 avec les écoles élémentaires du secteur autour des questions de recherche documentaire et d'information.
- Construire une liaison 3^{ème} – 2^{nde} avec les établissements du secteur pour favoriser la continuité éducative et pédagogique en lien avec la culture de l'information

Finalités

En articulant les apports disciplinaires aux apprentissages info-documentaires intégrés à l'EMI, l'objectif est d'aboutir, au terme des trois ans de cette politique documentaire et informationnelle, à une formalisation progressive des pratiques de recherche informationnelle, aussi bien chez les enseignants que chez les élèves.

Des progressions, l'une en cycle 3 ; l'autre en cycle 4, en Education aux Médias et à l'Information ont été établies pour les trois années à venir. Elles allient les attendus de fin de cycle issus des compétences en EMI, les notions info-documentaires qui s'y rattachent, les compétences du Socle Commun de Compétences et de Culture ainsi que leur intégration aux parcours et la prise en charge de l'évaluation.

Comme il a été précisé, cette culture de l'information doit s'inscrire dans une continuité éducative et pédagogique afin qu'elle prenne tout son sens chez l'élève. De fait, elle doit participer au projet de réussite éducative de l'élève, lui-même faisant partie intégrante du projet d'établissement du collège Les Bons Raisins. La finalité de ce travail est de faire en sorte que les élèves quittent le collège en ayant acquis une culture informationnelle ainsi qu'une méthodologie de la recherche documentaire et informationnelle, une autonomie face à la société de l'information qui lui sera utile tout au long de sa scolarité et dans sa future pratique professionnelle.

Pour finir, cette progression construite conjointement avec l'ensemble des enseignants devrait s'enrichir, à terme, d'une réflexion avec les enseignants des écoles élémentaires proches géographiquement de l'établissement ainsi qu'avec les lycées environnants. En effet, il est important que cette culture de l'information ait du sens chez l'élève. Ainsi, elle doit s'inscrire dans une continuité pédagogique et éducative.

Cette politique de formation à la culture de l'information doit également prévoir et préserver les évolutions du système éducatif tout comme celles du projet d'établissement. Elle doit pouvoir s'intégrer dans les innovations pédagogiques actuelles et les projets interdisciplinaires menés par les collègues de l'EPL.

Axe 3. Une politique d'acquisition pour la gestion documentaire des ressources du collège

Axe du projet d'établissement concerné : Accompagner l'élève et favoriser l'autonomie

Mettre en œuvre une politique d'acquisition, c'est réfléchir collectivement au choix des ressources acquises par l'établissement pour le fonds documentaire du Centre de Documentation et d'Information.

Diagnostic

L'intérêt d'un CDI, contrairement à la politique de conservation d'une bibliothèque, est de proposer des documents d'une fraîcheur informationnelle convenant à la fois aux programmes en vigueur, mais également aux attentes des usagers (prescrites ou spontanées). Le fonds documentaire se doit donc d'évoluer et d'être mis à jour régulièrement afin de constituer une ressource attractive pour l'élève.

Le nombre total de documents disponibles au CDI s'élève, au moment de la rédaction de ce document, à plus de 6 000.

Les collections du CDI sont réparties au sein de plusieurs espaces :

- Espace périodiques : journaux, magazines et revues (y compris les archives)
- Espace documentaires : documentaires classés par grands domaines de connaissances, selon le système de classification documentaire dit CDD, utilisé majoritairement dans les CDI et bibliothèques du monde entier
- Espace usuels : dictionnaires multilingues et dictionnaires encyclopédiques
- Espace fictions : contes, romans, poésies, pièces de théâtres (y compris lectures étrangères et un fonds en lectures faciles)
- Espace orientation : documentation spécifique sur les filières d'études après la 3^e, les secteurs d'activités et les métiers

Le fonds documentaire ainsi constitué, et régulièrement actualisé, comprend des documents généraux servant à introduire et à définir un domaine de connaissances, mais également à acquérir et à compléter des connaissances sur une discipline, un projet ou un besoin d'information particulier.

Il est à noter que, pour le moment, l'établissement n'est abonné à aucune ressource numérique.

Les moyens financiers alloués au fonctionnement du CDI émanent du budget de l'établissement. De fait, il est variable et est défini pour chaque année civile, alors que l'établissement fonctionne en année scolaire.

Chaque année, une répartition du budget alloué au CDI est effectuée et correspond à des :

- Abonnements concernant le logiciel, le portail documentaire et les solutions documentaires inhérentes
- Abonnements à une offre de périodiques
- Acquisitions de documents
- Achats de fournitures (couvre livre, cartouches d'encre, etc)

Ce budget est complété par le FSE pour l'achat des livres correspondants aux prix littéraires organisés au sein du collège.

Des documents sont désherbés régulièrement, c'est-à-dire supprimés définitivement des collections. Le procédé de désherbage ainsi que la liste des documents sortis du fonds sont votés au CA de clôture d'année scolaire, comme les directives de la profession l'exigent.

Objectifs

L'objectif est de définir un cadre pour aboutir à des acquisitions raisonnées qui répondent aux exigences scolaires, aux projets ponctuels, et d'en fixer les conditions d'acquisition, d'enregistrement et d'élimination. Ces principes d'acquisitions doivent être réalisables et tenir compte du budget alloué au fonctionnement du CDI dont le montant annuel peut être variable.

- Les documents sélectionnés en vue de futures acquisitions tiennent compte de plusieurs critères : la pertinence par rapport aux enseignements et aux publics, la qualité de l'auteur, de l'éditeur et de la collection, l'équilibre des collections existantes et des thématiques abordées, le coût.
- Les acquisitions sont effectuées dans le respect du code de la propriété intellectuelle, des lois sanctionnant les discriminations, et du principe du pluralisme
- Veiller à équilibrer l'achat de fictions permettant d'éveiller les élèves à la littérature, qu'elle soit généraliste ou de jeunesse en tenant compte des niveaux de lecture et des genres littéraires qui doivent être équilibrés.
- Prendre en compte les centres d'intérêts des élèves (indicateur : statistique des prêts) ainsi que leurs suggestions
- Associer l'ensemble de l'équipe aux acquisitions
- Prendre en compte les programmes disciplinaires, les EPI et projets annuels

Finalités

Au terme des trois ans d'existence de cette politique documentaire et informationnelle, l'objectif principal est d'aboutir à un système d'information, notamment par la mise en place d'une politique d'acquisition rationalisée. Cette dernière doit permettre d'acheter des documents et des ressources numériques en lien avec les besoins informationnels des élèves, de mettre en valeur ses acquisitions (cf. partie 4 de ce document) et de supprimer des collections les documents jugés périmés, obsolètes, abimés.

Afin de maintenir un fonds documentaire de qualité, adapté, cohérent et actuel, la méthode de désherbage IOUPI est mise en œuvre pour les fonds documentaire et fiction. Le désherbage des périodiques est réalisé en fonction d'une politique de conservation définie et communiquée chaque année dans le projet documentaire. Un désherbage des manuels scolaires jugés obsolètes est effectué tous les ans, en lien avec les enseignants des disciplines concernées.

Axe 4. L'ouverture culturelle comme outil de construction du futur citoyen

Axe du projet d'établissement concerné : Communiquer de la maternelle au lycée

Le collège est un lieu de vie et est l'endroit au sein duquel l'élève acquiert des compétences sociales, civiques et culturelles, fondamentales pour l'exercice de son futur rôle de citoyen.

De fait, la mise en place d'une politique de communication du CDI consiste à organiser la diffusion de l'information à l'intérieur du collège et vers l'extérieur est intrinsèquement liée aux propositions précédentes. Deux éléments doivent être distingués : une politique de communication interne et une à destination de l'extérieur.

Cette politique de communication va avoir pour visée finale de communiquer autour des actions culturelles mises en place dans l'enceinte de l'établissement (faisant appel à des partenaires extérieurs ou non)

En communiquant, le CDI s'inscrit dans une démarche qualité associant les élèves, leurs familles et l'ensemble de la communauté éducative.

Diagnostic

Le CDI propose un ensemble de ressources documentaires permettant aux élèves de comprendre le monde qui les entoure, de s'ouvrir à d'autres cultures et d'acquérir une culture générale individuelle. Cette ouverture culturelle est plurielle et se manifeste de plusieurs manières :

- Acquisition de ressources en lien avec l'actualité, des sujets sociétaux
- Organisation d'expositions en lien avec l'actualité et/ou un projet pédagogique
- Mise en valeur le fonds en proposant des sélections documentaires autour d'un thème, d'un sujet d'actualité littéraire, scientifique ou culturel in situ et à distance via le portail documentaire de l'établissement, e-sidoc
- Organisation de prix littéraires afin de faire découvrir des genres littéraires et des textes vers lesquels l'élève n'irait pas ; ceci afin construire une culture littéraire personnelle.
- Accueil d'auteurs dans le cadre des prix littéraires organisés annuellement ou en lien avec des projets temporaires.

Afin de pouvoir être menée à bien et d'avoir du sens pour l'élève, cette ouverture culturelle doit être construite avec l'ensemble des acteurs du collège et des structures culturelles et publiques environnantes. En effet, l'acquisition de ces compétences sociales peut également avoir lieu sur le temps non scolaire de l'élève.

A cet axe culturel, s'ajoute celui de la communication. Ce dernier sous-tend l'ensemble de cette politique documentaire et informationnelle puisque chacun des axes et objectif proposés a besoin d'être valorisé via un mode de diffusion déterminé. Communiquer, pour le CDI, est un véritable atout. Cette communication est plurielle : autour des collections, des manifestations organisées par le CDI, des travaux des élèves, de l'actualité, les informations administratives, autour de l'orientation, etc.

Objectifs

- Favoriser l'ouverture des élèves sur le monde en proposant des activités, des sélections documentaires en lien avec l'actualité, les enjeux sociétaux actuels
- Eveiller leur curiosité à des formes littéraires et artistiques variées, leur permettre de pouvoir échanger sur ce point, en mettant à leur disposition des documents illustrant ces thématiques et en organisant des prix littéraires
- Relayer les informations concernant l'ouverture culturelle au sein du collège mais aussi vers l'extérieur : site du collège, portail documentaire du CDI, etc
- Construire un calendrier afin d'aboutir à l'accueil d'une exposition par trimestre, minimum
- Organiser une ou plusieurs rencontres d'auteurs, aussi bien dans le collège, qu'à l'extérieur en lien avec les prix littéraires organisés au collège ou avec le fonds fictions à disposition des élèves
- Communiquer les informations relatives à la vie du CDI et aux projets mis en place via le site web de l'établissement et le portail documentaire de l'établissement, e-sidoc
- Définir une hiérarchie dans les informations à diffuser

Finalités

L'ouverture culturelle d'un établissement scolaire peut être considérée comme un moyen de construire le rôle social de l'élève afin qu'il acquière des clés de compréhension des enjeux de la société.

Cette ouverture culturelle a également pour objectif de rechercher des intervenants extérieurs, d'organiser des actions annuelles permettant de travailler les compétences sociales. Elle passe également par une valorisation des travaux des élèves au CDI avec un prolongement numérique sur le portail documentaire du collège, e-sidoc, ainsi que sur le site web de l'établissement.

Conclusion

A la lecture de ces différentes propositions et actions qui ont émergées d'un travail collaboratif sur l'ensemble de l'année scolaire, il y a la volonté d'établir un système d'information au sein du collège Les Bons Raisins à l'horizon de l'année 2020.

Ce système d'information a pour objectifs d'inscrire l'information-documentation et la culture qui y est inhérente comme enjeux centraux dans la scolarité de l'élève ; de contribuer à la formation sociale et civique de l'élève en lui donnant les moyens de devenir un citoyen actif et éclairé dans une société de l'information, toujours plus importante ; de faire évoluer les questions de l'accès aux ressources documentaires, à la fois pour les élèves et la communauté enseignante, afin d'en faire un enjeu éducatif majeur.

Une évaluation annuelle des axes proposés ci-dessus sera effectuée avec l'ensemble des acteurs de l'établissement pour en garantir l'avancée et l'adéquation avec les évolutions scolaires et sociales.

L'enseignement de l'information-documentation en classe de 6^e a une triple visée :

- consolider, enrichir et structurer les acquis de l'école primaire
- Préparer l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la maîtrise de l'information
- développer la capacité à utiliser les ressources imprimées et numériques de manière critique

Compétence : Connaître l'environnement informationnel et numérique du quotidien

Objectif : L'environnement informationnel et numérique du CDI

Projet pédagogique : se familiariser avec le lieu, ses fonctions et les types de documents qu'il contient & acquérir le vocabulaire de la documentation

Objectifs EMI A la fin du cycle 3, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<p>- Connaître le CDI et son fonctionnement</p> <p>-Le vocabulaire de la documentation</p> <p>-Distinguer les différents types de documents présents au CDI ainsi que l'organisation de l'information (rubriquage d'un périodique, clés d'accès aux documentaires, etc.)</p> <p>-Comprendre le système de classification et de classement présent au CDI pour trouver et ranger</p>	<p>Espace informationnel (≠ bibliothèque) (<i>Identifier la fonction d'un CDI / Connaître l'espace documentaire et ses collections</i>)</p> <p>Documents (nature ≠ type)</p> <p>Documents numériques (<i>Acquérir le vocabulaire du document / Différencier la nature du document (fictions, documentaires, etc. du type d'information qu'il contient)</i>)</p> <p>Classification / classement / cote (<i>Identifier les différents outils de recherche : signalétique, cote, espace documentaire / Comprendre le rôle de la</i></p>	<p>2</p> <p>Il prélève, organise et traite l'information utile</p>	<p>Accompagnement personnalisé (Français)</p>	<p>6^e / T1</p>	<p>Professeur documentaliste</p>

<p>un document</p> <p>-Etre autonome dans l'utilisation de l'espace informationnel</p>	<p>cote et savoir rechercher des documents</p> <p>Périodicité (<i>Connaître les fréquences de parution des périodiques</i>)</p>				
--	--	--	--	--	--

Compétences : Maîtriser des démarches de recherche d'information pertinentes et efficaces / Avoir un usage responsable des outils numériques

Objectif : Les outils de recherche d'information

Projet pédagogique : savoir utiliser le catalogue informatisé du CDI pour rechercher un document, identifier et appréhender les différentes fonctionnalités de recherche, connaître plusieurs moteurs de recherche et savoir rechercher une information pertinente à partir d'une requête formulée par l'élève.

Objectifs EMI A la fin du cycle 3, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le vocabulaire de la recherche d'information -Rechercher à l'aide de l'interface « simple » une information, un document : identification du besoin d'information / utilisation du mot-clé - Utiliser le portail documentaire du collège - Utiliser un moteur de recherche - Différencier navigateur / moteur de recherche et connaître leur fonctionnement -Analyser un sujet d'exposé et construire la recherche d'information qui en découle - Savoir se repérer sur un site internet 	<p>Catalogue informatisé (portail documentaire) (<i>Savoir mener une recherche d'information simple</i>)</p> <p>Interface de recherche (<i>Savoir différencier les interfaces de recherche correspondant à la recherche simple / avancée</i>).</p> <p>Mot-clé (<i>Transformer une idée, un sujet en mots-clés pour mener une recherche d'information efficace et efficiente / Savoir ce qu'est une requête</i>)</p> <p>Besoin d'information (<i>Être capable d'évaluer mes connaissances sur le sujet et ce que j'ai besoin d'apprendre</i>)</p> <p>Outil de recherche / moteur de recherche (<i>Savoir différencier navigateur / moteur de recherche / site web - Comprendre le fonctionnement d'un moteur de recherche (ex. La logique de Google)</i>)</p> <p>Structure du document (<i>Etre capable de se repérer dans un documentaire : sommaire, index,</i></p>	<p>2/ Objectif 2 :</p> <p>Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus</p> <p>Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme</p>	<p>Accompagnement personnalisé (Français)</p>	<p>6^e</p>	<p>Professeur documentaliste</p>

	<p><i>glossaire et bibliographie)</i></p> <p>Architecture de l'information</p> <p>(Identifier l'organisation de l'information d'un document papier et numérique : points communs et différences)</p>	<p>Il met en relation les informations collectées pour construire ses connaissances</p>			
--	---	---	--	--	--

Compétences : Connaître l'environnement informationnel et numérique du quotidien / Maîtriser des démarches de recherche d'information pertinentes et efficaces

Objectif – Les médias d'informations

Projet pédagogique : Etre capable de distinguer les différents médias d'information, en connaître les spécificités, acquérir le vocabulaire propre aux médias et exercer son esprit critique face aux informations diffusées.

Objectifs EMI A la fin du cycle 3, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<p>-Définir et connaître les quatre médias d'information</p> <p>-Savoir distinguer les types de messages médiatiques</p> <p>-Acquérir le vocabulaire spécifique de la presse (une, rubriquage de l'information, etc)</p> <p>-Chercher des articles en ligne à partir d'un thème donné</p> <p>-Rédiger un article de presse</p> <p>-Commencer à exercer son esprit critique</p>	<p>Média (<i>Connaître les principaux médias d'informations (radio, presse, télévision et internet) et identifier leurs caractéristiques</i>)</p> <p>Information (actualité) (<i>Etre capable de définir une actualité et savoir l'identifier./ Savoir appréhender les différents traitements de l'information (opinion, fait, etc)</i>)</p> <p>Type d'information (<i>Savoir reconnaître les différents messages médiatiques</i>)</p> <p>Message médiatique (<i>Comprendre la stratégie de communication des supports de presse via leur « une »</i>)</p> <p>Structure du document (de presse) (<i>Identifier l'organisation de l'information dans un journal (rubriquage, hiérarchisation de l'information, pagination, etc).</i>)</p> <p>Evaluation de l'information (<i>Appréhender l'exercice de l'esprit critique face à l'information diffusée</i>)</p>	<p>D2. O2 :</p> <p>L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus</p> <p>Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et web) et en connaît la nature</p> <p>Il en comprend les enjeux et le fonctionnement</p>	<p>?</p>	<p>6^e</p>	<p>?</p>

		général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage			
--	--	--	--	--	--

Les professeurs de toutes les disciplines et les professeurs documentalistes veillent collectivement à ce que les enseignements dispensés en cycle 4 assurent à chaque élève :

- une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle
- une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation
- un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion

Il s'agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale technique et éthique.

Les élèves sont formés à une lecture critique et distanciée des contenus et des formes médiatiques. Ils sont incités à s'informer suffisamment, notamment par une lecture régulière de la presse en français et en langues étrangères, ainsi qu'à produire et à diffuser eux-mêmes de l'information.

L'acquisition des compétences de l'EMI est mise en œuvre tout au long du cycle, notamment dans le cadre des EPI et des parcours.

Compétence : Utiliser les médias et les informations de manière autonome

Objectif : La recherche info-documentaire

Projet pédagogique : Acquérir la méthodologie de la recherche d'informations et de documents dans le cadre d'exposés et être capable de mettre en forme le résultat de ses recherches

Objectifs EMI A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
-Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports. -Utiliser des documents de vulgarisation scientifique - Distinguer la simple collecte d'informations de la	Besoin d'informations <i>(Savoir repérer l'information utile dans un sujet donné / Etre capable de planifier et organiser sa recherche)</i> Méthodologie de la recherche d'informations <i>(Etre capable de formuler son besoin d'informations / Savoir questionner le</i>	2 Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur	?	5 ^e	?

<p>structuration des connaissances.</p>	<p><i> sujet donné / Savoir exploiter plusieurs sources documentaires et être capable d'y repérer l'information utile / Pouvoir identifier des mots-clés et les utiliser à bon escient)</i></p> <p>Documents (nature ≠ type)</p> <p>Documents numériques</p> <p><i>(Identifier les différents supports d'informations et leurs caractéristiques / En exploiter les particularités lors d'une recherche d'information /</i></p> <p>Source</p> <p><i>(Savoir identifier le type d'information consulté : journalistique, scientifique, etc / Comprendre l'importance de savoir citer ses sources dans ses travaux)</i></p> <p>Analyse documentaire</p> <p><i>(Etre capable de lire finement, de comparer plusieurs sources différentes et de les exploiter)</i></p> <p>Document de collecte</p> <p><i>(Etre capable de collecter les informations utiles au sein d'un même document / Pouvoir garder trace de ses recherches / Transformer les informations collectées en connaissances / Eviter le plagiat)</i></p> <p>Prise de notes</p> <p><i>(Savoir trier, identifier et classer les informations à exploiter)</i></p> <p>Production documentaire</p> <p><i>(Etre capable de mettre en forme et en valeur le résultat de ses recherches dans un document final, correspondant aux</i></p>	<p>internet</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus</p> <p>Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme</p> <p>Il met en relation les informations collectées pour construire ses connaissances</p> <p>L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au</p>			
---	---	---	--	--	--

	attentes de l'enseignant)	quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il développe une culture numérique 3 L'élève vérifie la validité d'une information			
--	---------------------------	--	--	--	--

Objectif : Les outils de la recherche d'informations

Projet pédagogique : savoir mener à bien une recherche d'informations et de documents en utilisant le mode « expert » et/ou « avancé » des outils de recherche d'informations

Objectifs EMI A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche d'informations Acquérir une méthode de recherche exploratoire d'informations et de leur exploitation par l'utilisation avancée des moteurs de recherche. Adopter progressivement une démarche raisonnée	Mot-clé <i>(Savoir transformer une idée, un sujet en mots-clés pour mener une recherche efficace et efficiente)</i> Equation de recherche	4 L'élève sait mener une démarche d'investigation		5 ^e	

<p>dans la recherche d'informations.</p>	<p>(Requête)</p> <p><i>(Savoir interroger un outil de recherche en utilisant des requêtes après analyse du sujet donné / Etre capable de combiner plusieurs mots-clés dans une requête)</i></p> <p>Opérateurs de recherche</p> <p>(Opérateurs Booléens)</p> <p><i>(Différencier les opérateurs existants : termes ou symboles logiques / Etre capable de combiner les mots-clés aux opérateurs pour mener une recherche efficace et efficiente)</i></p> <p>Interface de recherche</p> <p><i>(Savoir différencier les interfaces de recherche correspondant à la recherche simple / avancée et utiliser ses modes de recherches sur un moteur de recherche ou sur le catalogue informatisé de l'établissement)</i></p> <p>Outil de recherche / moteur de recherche</p> <p><i>(Etre capable de mener une recherche d'information simple et experte en utilisant un moteur de recherche et le portail documentaire du collège / Avoir recours à plusieurs outils de recherche en fonction de son besoin d'information)</i></p> <p>Sérendipité</p> <p><i>(Etre capable d'optimiser sa recherche d'information pour réduire la sérendipité afin d'aboutir à une recherche efficiente)</i></p> <p>Bruit documentaire ≠ silence documentaire</p> <p><i>(Apprendre à corriger ses requêtes en</i></p>	<p>Il est capable de décrire et questionner ses observations</p> <p>Il prélève, organise et traite l'information utile</p> <p>Il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (analogie, déduction logique...)</p> <p>Il sait rendre compte de sa démarche</p>			
--	--	--	--	--	--

fonction du nombre de résultats obtenus / Savoir évaluer la pertinence d'une information trouvée lors d'une recherche)

Objectif : Les outils de veille : savoir organiser l'information utile

Projet pédagogique : Apprendre à développer un environnement informationnel personnel afin d'en exploiter l'information utile, commencer à construire un répertoire de site web de références et de ressources imprimées

Objectifs EMI A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<p>Découvrir les outils de veille à disposition et en comprendre le fonctionnement.</p> <p>Apprendre à organiser des portefeuilles thématiques</p> <p>S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d'utilisateurs dans ou hors l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information.</p>	<p>Besoin d'information (≠sérendipité) (Etre capable de traduire son besoin d'information en mots-clés et en problématique)</p> <p>Veille informationnelle (Comprendre le fonctionnement des différents outils de veille face à la surabondance d'informations / Apprendre à maîtriser les flux et collecter les informations à partir d'une recherche donnée)</p> <p>Portail (en ligne) (Document secondaire) (Etre capable de distinguer les portails généralistes des portails spécifiques et en comprendre les fonctionnalités principales / Savoir identifier et utiliser le portail correspondant à l'objectif poursuivi)</p> <p>Analyse documentaire (A partir de recherches, être capable de comprendre les informations trouvées, les analyser et les transmettre via un outil</p>	<p>2</p> <p>objectif 1</p> <p>L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.</p>		<p>4^e</p>	

	<p><i>choisi</i>) Cette étape de la recherche informationnelle permet la constitution d'un document secondaire afin de mettre en forme le résultat de ses recherches</p> <p>Exploitation de l'information</p> <p>(Donnée informationnelle ≠ information)</p> <p><i>(Etre capable de sélectionner, prendre en note, évaluer et référencer l'information utile trouvée au cours d'une recherche d'information / Savoir transmettre et communiquer l'information trouvée)</i></p> <p>Editorialisation</p> <p><i>(Comprendre que l'éditorialisation est le fruit d'un processus de mise à disposition de ressources (numériques ou papiers) accessible à tout internaute)</i></p> <p>Publication</p> <p><i>(Etre capable de communiquer le fruit de son travail de recherche en prenant en compte le public ciblé / Etre capable de communiquer le fruit de son travail de recherche en prenant en compte le public ciblé)</i></p>	<p>2</p> <p>objectif 2</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus</p> <p>Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme</p> <p>L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et</p>			
--	---	---	--	--	--

		travailler. Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information 2 objectif 3 L'élève utilise les espaces collaboratifs			
--	--	--	--	--	--

Objectif - Le fonctionnement d'une base de données

Projet pédagogique : appréhender le fonctionnement des bases de données à dispositions sur le web, comprendre comment l'information y est organisée et savoir l'exploiter.

Objectifs EMI	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise					
Découvrir comment l'information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et la fiabilité d'une information, son degré de pertinence	Base de données <i>(Etre capable d'interroger plusieurs bases de données différentes /Comprendre le fonctionnement d'une base de données et le mode de recherche pour en exploiter l'information)</i> Instabilité documentaire <i>(Savoir que l'information en ligne peut varier, disparaître et changer de place / Acquérir le réflexe d'utiliser un document de collecte lors de la consultation de</i>	2 objectif 2 Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet.		3^e	

	<p><i>plusieurs sources documentaires et informationnelles)</i></p> <p>Exploitation de l'information</p> <p><i>(Etre capable de sélectionner, prendre en note, évaluer et référencer l'information utile trouvée au cours d'une recherche d'informations / Savoir transmettre et communiquer l'information trouvée)</i></p> <p>Indexation</p> <p><i>(Comprendre que les documents présents dans les bases de données sont indexés selon des règles précises /Savoir distinguer l'indexation humaine de l'indexation automatisée).</i></p> <p>Référencement</p> <p><i>(Comprendre le fonctionnement du référencement lors de l'utilisation d'un moteur de recherche ou d'une base de données / Etre capable de mener une recherche documentaire et informationnelle de qualité)</i></p>	<p>Il apprend à confronter différentes sources.</p> <p>Il développe une culture numérique.</p>			
--	---	--	--	--	--

Compétence : Exploiter l'information de manière raisonnée

Objectif : Exploiter l'information de manière raisonnée

Projet pédagogique : apprendre à évaluer l'information trouvée dans les documents et/ou sur un site web, savoir citer les sources consultées

Objectifs EMI A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<p>Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.</p> <p>Distinguer la citation du plagiat.</p>	<p>Donnée informationnelle / Information <i>(Repérer et identifier l'information utile au cours d'une recherche / Savoir se l'approprier afin de transformer l'information en connaissance)</i></p> <p>Evaluation de l'information Pertinence <i>(Mettre en relation plusieurs sources traitant d'un même sujet /Savoir relever l'information pertinente en relation avec la requête en lui attribuant des critères de contenus et de sources)</i></p> <p>Source (primaire et secondaire) <i>(Identifier le type d'informations consulté (journalistique, scientifique, etc) / Savoir interroger la source consultée : identifier sa provenance et estimer si elle est fiable ou non)</i></p> <p>Statut de la source <i>(Pouvoir reconnaître l'origine de la source consultée (institutionnelle, privée, réseau social, etc.) / Savoir reconnaître une source d'informations générales ou spécialisées lors de la consultation des</i></p>	<p>2</p> <p>Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus</p> <p>Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information</p>		5 ^e	

	<i>médias d'information)</i> Plagiat Droit de l'information <i>(Bannir le copié/collé lors de l'exploitation des informations trouvées / Savoir s'approprier l'information trouvée pour la transformer en connaissance)</i>	3 L'élève vérifie la validité d'une information L'élève distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres			
--	--	---	--	--	--

Objectif : La démarche de projets

Projet pédagogique : Mener une recherche documentaire et informationnelle dans son intégralité, exploiter plusieurs sources de documents et d'informations et savoir rendre compte de son travail en mettant en forme le fruit de son travail.

Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information. Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches. Adopter progressivement une démarche raisonnée	Méthodologie de la recherche documentaire et informationnelle <i>(Appréhender la recherche documentaire et informationnelle en suivant un mode opératoire précis allant de l'analyse du besoin d'information à la rédaction d'une bibliographie)</i> Carte conceptuelle ou heuristique <i>(Etre capable de représenter sous forme</i>	1 objectif 1 Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites ou	EMI AP SVT	3 ^e	Professeur en charge de l'AP en SVT Professeur documentaliste
---	--	--	------------------	----------------	--

<p>dans la recherche d'informations.</p> <p>Distinguer les sources d'informations, s'interroger sur la validité et la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.</p> <p>Exploiter les modes d'organisation de l'information dans un corpus documentaire.</p>	<p><i>de schéma heuristique (une idée centrale dont découlent des idées secondaires) le résultat de ses recherches à partir d'un sujet donné)</i></p> <p>Collecte de données</p> <p><i>(Apprendre à collecter l'information utile à partir des recherches documentaires et informationnelles menées /Savoir prendre des notes efficaces pour rendre compte de ses recherches)</i></p> <p>Exploiter l'information</p> <p><i>(Etre capable de sélectionner, prendre en note, évaluer et référencer l'information utile trouvée au cours d'une recherche d'informations / Savoir transmettre et communiquer l'information trouvée)</i></p> <p>Indexation</p> <p>(opération intellectuelle)</p> <p><i>(Lors de l'utilisation de base de données et/ou de portails documentaires, comprendre l'indexation comme moyen d'accès à l'information)</i></p> <p>Veille informationnelle</p> <p><i>(Comprendre le fonctionnement des différents outils de veille face à la surabondance d'informations.</i></p> <p><i>Apprendre à maîtriser les flux et à collecter les informations à partir d'une recherche donnée.</i></p> <p><i>Utiliser et exploiter les informations collectées grâce aux outils de veille</i></p>	<p>implicites issues de sa lecture.</p> <p>2</p> <p>objectif 2</p> <p>Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet.</p> <p>Il apprend à confronter différentes sources.</p> <p>Il apprend à évaluer la validité des contenus.</p> <p>Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme.</p>			
---	---	---	--	--	--

informationnelle mis en place de façon individuelle ou collective)

Bibliographie

Sitographie

(Etre capable de concevoir une bibliographie de l'ensemble des documents consultés (papiers et numériques) lors d'une recherche documentaire / Connaître les différentes organisations possibles des références consultées (thématique, analytique, critique) / Acquérir les normes de présentations concernant un documentaire, un périodique et un article de périodique)

Compétence : Utiliser les médias de manière responsable

Objectif – Usage(s) éthique(s) de l'information sur les réseaux sociaux

Projet pédagogique : A partir d'un usage des réseaux sociaux, en comprendre les enjeux et les revers, maîtriser les notions de droit afférentes pour maîtriser son identité numérique.

Objectifs EMI A la fin du cycle 4, l'élève est capable de / maîtrise	Notions / concepts info-documentaire	Domaine du socle	Intégration aux dispositifs, parcours et disciplines	Niveau possible	Evaluation
<p>Comprendre ce que sont l'identité et la trace numérique.</p> <p>Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.</p> <p>Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.</p>	<p>Médias sociaux <i>(Identifier les différents types de médias sociaux et en établir les principales caractéristiques / Comprendre leur fonctionnement pour aboutir à un usage efficient et éthique dans le respect de la vie privée d'autrui)</i></p> <p>Identité numérique <i>(Etre capable de définir l'identité numérique d'un individu et en comprendre le fonctionnement /Savoir que d'autres usagers des réseaux sociaux peuvent consulter les profils)</i></p> <p>Traces numériques <i>(Savoir que c'est la somme des traces laissées par un internaute qui constituent son identité numérique /Pouvoir les contrôler pour maîtriser son identité numérique)</i></p> <p>Droit de l'information <i>(Savoir identifier les caractéristiques du droit de l'information concernant les réseaux sociaux)</i></p> <p>Archivage des données (≠ droit à</p>	<p>2</p> <p>objectif 2</p> <p>Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information</p> <p>2</p> <p>objectif 3</p> <p>L'élève apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres.</p> <p>Il comprend la différence entre sphères publique</p>	<p>Parcours citoyen</p>	<p>4e</p>	

	<p>l'oubli)</p> <p><i>(Comprendre le fonctionnement des données publiées sur les réseaux sociaux et sur internet)</i></p>	<p>et privée</p> <p>Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse</p> <p>3</p> <p>objectif 2</p> <p>L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes</p>			
--	--	--	--	--	--